

Un (1) poste d'agent-agente aux communications (Graphiste) Poste syndiqué permanent à temps partiel

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield emploie actuellement plus de 250 employés. Elle compte, avec leur contribution, se positionner à l'avant-garde du monde municipal en consolidant une approche de gestion de la qualité. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield désire combler un poste d'agent ou agente aux communications (Graphiste).

Sous l'autorité de la coordonnatrice aux communications : Conceptualise et réalise des projets de graphisme et de mise en page. Collabore à la conception de campagnes et d'outils d'information, de sensibilisation, de promotions destinées à des médias interactifs comme le site Web et les réseaux sociaux etc. Met en œuvre des plans de communication et en assure le suivi. Propose le support le mieux adapté à la production de l'effet visuel souhaité et le moyen le plus adéquat de communication. Élabore les éléments graphiques répondant aux objectifs du produit. Prépare des croquis, des mises en pages et des éléments graphiques des sujets à rendre en faisant appel à des outils traditionnels et à des logiciels multimédias, de traitement d'images, de mise en page et de conception. Anime les rencontres de presse. Recherche, rédige, met en page, voit à l'approbation, à l'impression et à la distribution de document. Accomplit toute autre tâche connexe à son emploi.

Pour postuler, vous devez avoir une AEC – concepteur infographiste et un certificat universitaire en communication. Plus d'un an à deux ans d'expérience. Connaissance approfondie des logiciels : QuarkPress, version 10, Portrait Professionnel Studio 6 – Set up1, Perfect Photo Suite 7, Adobe Creative Suite 6, Adobe Acrobat Professionnel Suite 11, Adobe Photoshop Lightroom – version 5, QuarkCopy Desk – version 9 et Intuos- Propen and touch (graphique). Maîtrise du français. Très bon esprit d'analyse et de conceptualisation. Esprit créatif et curieux, soucieux du détail et de la précision. Avoir de l'entregent. Aptitude pour le service à la clientèle. Bon communicateur. Habilité à travailler sur plusieurs dossiers à la fois.

La rémunération pour ce poste syndiqué permanent à temps partiel (21,75 h/semaine) est selon la grille salariale des fonctionnaires municipaux de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, soit un taux horaire de 28,44 \$ à 34,95 \$. À ce salaire, il faut ajouter une gamme d'avantages sociaux ainsi qu'un fonds de pension concurrentiel.

Veillez noter que si votre candidature est retenue pour le processus de sélection, un porte-folio représentant certaines de vos réalisations vous sera demandé.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard **le 22 mars 2017**, à l'attention du :
Service des ressources humaines, Ville de Salaberry-de-Valleyfield, 61, rue Sainte-Cécile,
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8. Télécopieur : 450 370-4803.
Courriel : ressourcesshumaines@ville.valleyfield.qc.ca

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux handicapés, aux minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Pour de plus amples détails, consultez notre site Internet au www.ville.valleyfield.qc.ca